

Délibération du Conseil Municipal - Séance du 17/09/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	9	9

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
9	0	2

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 23/09/2024
Mise en ligne sur le site internet le 23/09/2024

L'an 2024, le 17 Septembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 10/09/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 10/09/2024.

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : GIRALDO Ludivine, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, MM : DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent, MILLET Jean-Luc

Excusés : ayant donné procuration : Mmes : DESIEAUX Christelle à Mme GODELU Delphine, THOMAS Valérie à M. DOUCET Yann
Excusé(s) : M. COLIN Pascal

A été nommé secrétaire : Mme THIROT Sylvie

D24_029 – Subvention aux associations - Année 2024

En raison de leur attache à une association subventionnée, M. Laurent JOULIN et Mme Ludivine GIRALDO ne prennent pas part au vote.

Lors du BP 2024, le Conseil Municipal a voté la somme de 3 500,00 € mais n'a pas fait le détail des crédits autorisés.

Les subventions seront attribuées comme suit :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS C/65748
ADMR épicerie sociale	150,00 €
ADMR Sancerre et Cnes	100,00 €
AEDES	150,00 €
Amicale des pompiers de Veaugues	150,00 €
Amis de la bibliothèque	50,00 €
Anim'âge (Sancerre)	50,00 €
APAHS	150,00 €
Club de spéléologie	150,00 €
DDEN du Cher	50,00 €
Football Club Verdigny Sancerre (FCVS)	50,00 €
FSE Collège de Sancerre	50,00 €
Gymnastique Volontaire	150,00 €
JSP Les Aix d'Angillon	50,00 €
JSP Sancerre	50,00 €
Judo club Sancerrois	50,00 €
La sabotée sancerroise	50,00 €
Le Club de la Belle Vie	150,00 €
Rugby Sancerrois	50,00 €
Souvenir Français	150,00 €
Sury vélo passion	50,00 €
Union Syndicale des Chasseurs	150,00 €
Subventions déjà versées	200,00 €
Autres	1 300,00 €
Total :	3 500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **APPROUVE**, à la majorité (9 voix pour et 2 abstentions), les sommes telles que mentionnées ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 20/09/2024
Le Maire,
Jean-Yves PELE



Le secrétaire,
Mme THIROT Sylvie